



Intitulé de l'opération : **CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ARTS MARTIAUX**

Lieu : **SAINT-ORENS DE GAMEVILLE (31)**

MOA : **COMMUNE**

Architecte : **HBM ARCHITECTES**

Type de mission : **Loi MOP BASE + SSI + HQE**

Compétences assurées : **BET T.C.E. + HQE
+ Coordination SSI**

Avancement du projet : **Livré en 2018**

Montant des travaux T.C.E. : **5 834 000 € HT**

Surface : **3 538 m² environ**

Lauréat du concours

Construction de la maison des arts martiaux, comprenant notamment :

- dojo d'entraînement avec 4 tatamis et 100 places en gradin divisible en 2 espaces par cloison mobile pour le déroulement de 2 disciplines en simultané,
- 1 salle de compétition accueillant 8 tatamis et 800 places en gradin, elle accueillera également les pratiques sportives comme le tennis, la GRS, le volley-ball et l'EPS scolaire,
- 1 boulodrome non couvert extérieur (1800 m²) pour le développement de la pratique de la pétanque et du jeu de longue,
- 1 parking d'environ 300 places,
- 1 bassin d'orage.

Cet équipement permettra l'organisation de compétition régionale et nationale et sera évolutive pour permettre l'organisation d'autres manifestations sportives, culturelles ou festives.

Cibles HQE traitées : (Très performants : 1, 4, 7, 8, 10 ; Performants : 2, 5, 9, 11, 13, 14 ; Bases : 3, 6, 12)

